

Le CAVL s'engage pour la parité...

C'EST QUOI

- un texte de loi (01/2017)
- pour être candidat :
un **binôme** fille/garçon

POURQUOI

- **inégalités** fille/garçon trop importantes
- lutter pour les **valeurs** républicaines

et les semaines de l'engagement

C'EST QUOI

- Trois semaines de **mobilisation**
avant les élections CVL

POURQUOI

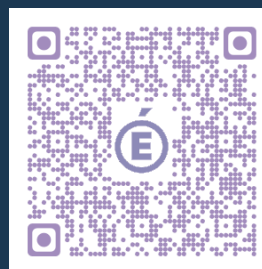
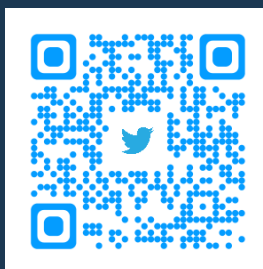
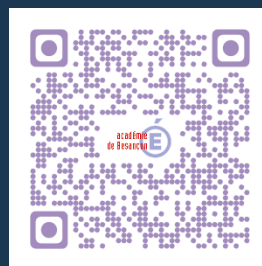
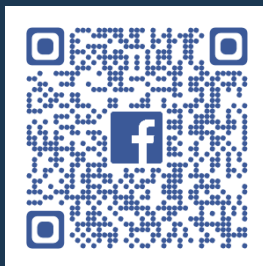
- S'investir dans la vie lycéenne
- Prendre conscience de notre rôle de **citoyen**

Informations

MDL : Maison Des Lycéens, (association loi 1901) elle réalise et finance les projets des élèves. (sport, culture ...)

AS : Association Sportive, (loi 1901) favorise la pratique sportive et l'éducation à la citoyenneté. Affiliée à l'UNSS.

FVL : Les Fonds pour la Vie Lycéenne, crédits pour le fonctionnement et les projets de la Vie Lycéenne



CA VL

SEMAINES DE
L'ENGAGEMENT

ENGAGEZ-VOUS
COMME VOUS ÊTES !


Conseil académique
de la vie lycéenne
Académie Besançon





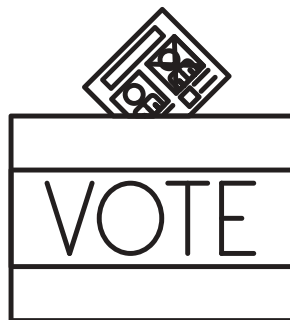
Des CVL ...

... Un CAVL

- 1968 : Création des délégués de classe
- 1991 : Affirmation des droits et obligations des élèves
Création du CAVL et de la MDL
- 1991-95 : Création des Fonds pour la Vie Lycéenne 
- 1995 : Création du Conseil National de la Vie Lycéenne (CNVL)
- 2000 : Création du CVL
- 2018 : Parité aux élections du CAVL

Les **Conseils des délégués pour la Vie Lycéenne** se composent de 20 représentants par établissement, leur rôle est d'améliorer la vie des élèves et de les représenter devant l'administration.

Ils travaillent en relation avec la MDL et s'occupent de réaliser les projets des élèves.



Le **Conseil Académique de la Vie Lycéenne** est un échelon de représentation supérieur au **CVL**. Il se compose de 40 membres.

Le **CAVL** se réunit au moins 3 fois par an sous la présidence du recteur. Il formule des avis sur les questions relatives à la vie scolaire et au travail scolaire des lycéens.

